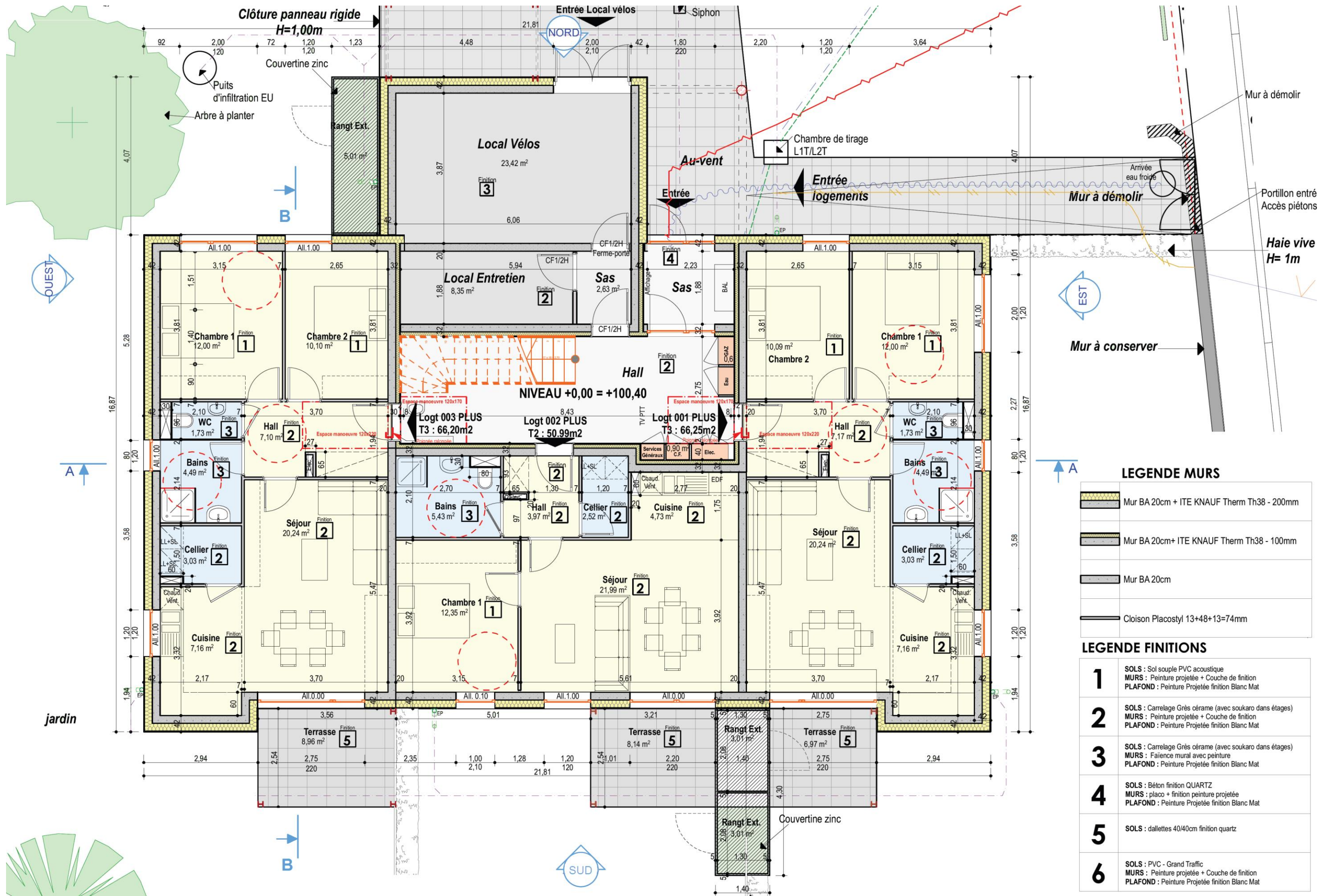


DT1 – PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

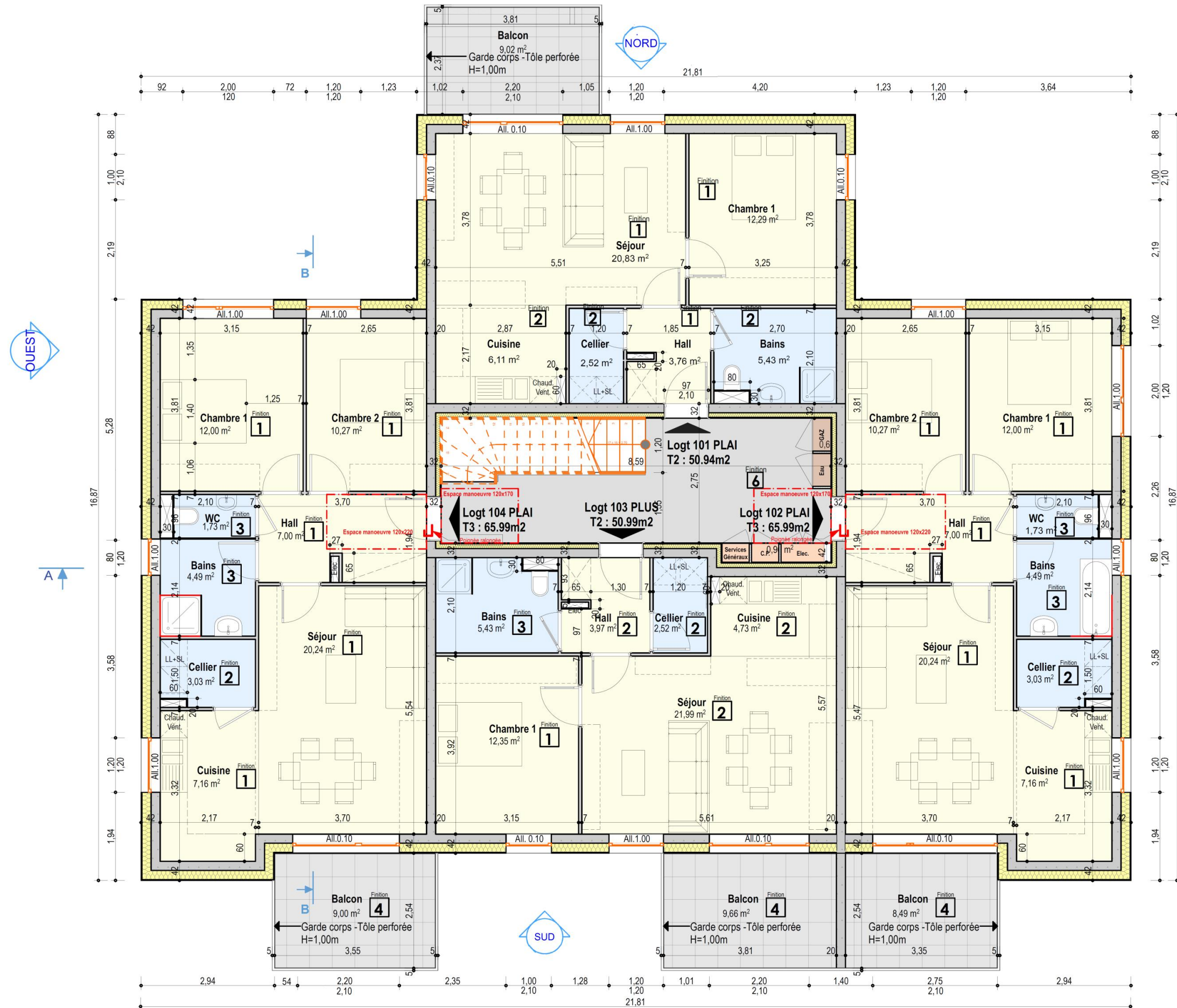


LEGENDE MURS

- Mur BA 20cm + ITE KNAUF Therm Th38 - 200mm
- Mur BA 20cm+ ITE KNAUF Therm Th38 - 100mm
- Mur BA 20cm
- Cloison Placostyl 13+48+13=74mm

LEGENDE FINITIONS

1	SOLS : Sol souple PVC acoustique MURS : Peinture projetée + Couche de finition PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
2	SOLS : Carrelage Grès cérame (avec soukaro dans étages) MURS : Peinture projetée + Couche de finition PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
3	SOLS : Carrelage Grès cérame (avec soukaro dans étages) MURS : Faïence mural avec peinture PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
4	SOLS : Béton finition QUARTZ MURS : placo + finition peinture projetée PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
5	SOLS : dalles 40/40cm finition quartz
6	SOLS : PVC - Grand Traffic MURS : Peinture projetée + Couche de finition PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat



LEGENDE MURS

	Mur BA 20cm + ITE KNAUF Therm Th38 - 200mm
	Mur BA 20cm + ITE KNAUF Therm Th38 - 100mm
	Mur BA 20cm
	Cloison Placostyl 13+48+13=74mm

LEGENDE FINITIONS

1	SOLS : Sol souple PVC acoustique MURS : Peinture projetée + Couche de finition PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
2	SOLS : Carrelage Grés cérame (avec soukaro dans étages) MURS : Peinture projetée + Couche de finition PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
3	SOLS : Carrelage Grés cérame (avec soukaro dans étages) MURS : Faïence mural avec peinture PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
4	SOLS : Béton finition QUARTZ MURS : placo + finition peinture projetée PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
5	SOLS : dallettes 40/40cm finition quartz
6	SOLS : PVC - Grand Traffic MURS : Peinture projetée + Couche de finition PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat



LEGENDE MURS

	Mur BA 20cm + ITE KNAUF Therm Th38 - 200mm
	Mur BA 20cm + ITE KNAUF Therm Th38 - 100mm
	Mur BA 20cm
	Cloison Placostyl 13+48+13=74mm

LEGENDE FINITIONS

1	SOLS : Sol souple PVC acoustique MURS : Peinture projetée + Couche de finition PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
2	SOLS : Carrelage Grès cérame (avec soukaro dans étages) MURS : Peinture projetée + Couche de finition PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
3	SOLS : Carrelage Grès cérame (avec soukaro dans étages) MURS : Faïence mural avec peinture PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
4	SOLS : Béton finition QUARTZ MURS : placo + finition peinture projetée PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat
5	SOLS : dalles 40/40cm finition quartz
6	SOLS : PVC - Grand Traffic MURS : Peinture projetée + Couche de finition PLAFOND : Peinture Projetée finition Blanc Mat



- Couverture en tuile mécanique en terre cuite sur lattage bois et écran rigide sous toiture, compris faitage ventilé
- Fenêtre de toit en bois avec capotage aluminium coté extérieure et stores toiles manuels pour occultation jour et nuit
- Garde corps-Tôle perforée (H=1m)
- Gouttière en zinc
- Descentes d'eaux pluviales en zinc, fixation sur mur à travers ITE
- Châssis de menuiserie extérieure en PVC, à rupture de pont thermique, et chambres multiples, avec double vitrage
- Enduit et peinture de finition GRIS
- Enduit et peinture de finition BLANC CASSE
- Couvertine zinc
- Rangement extérieur - bardage bois

FACADE SUD

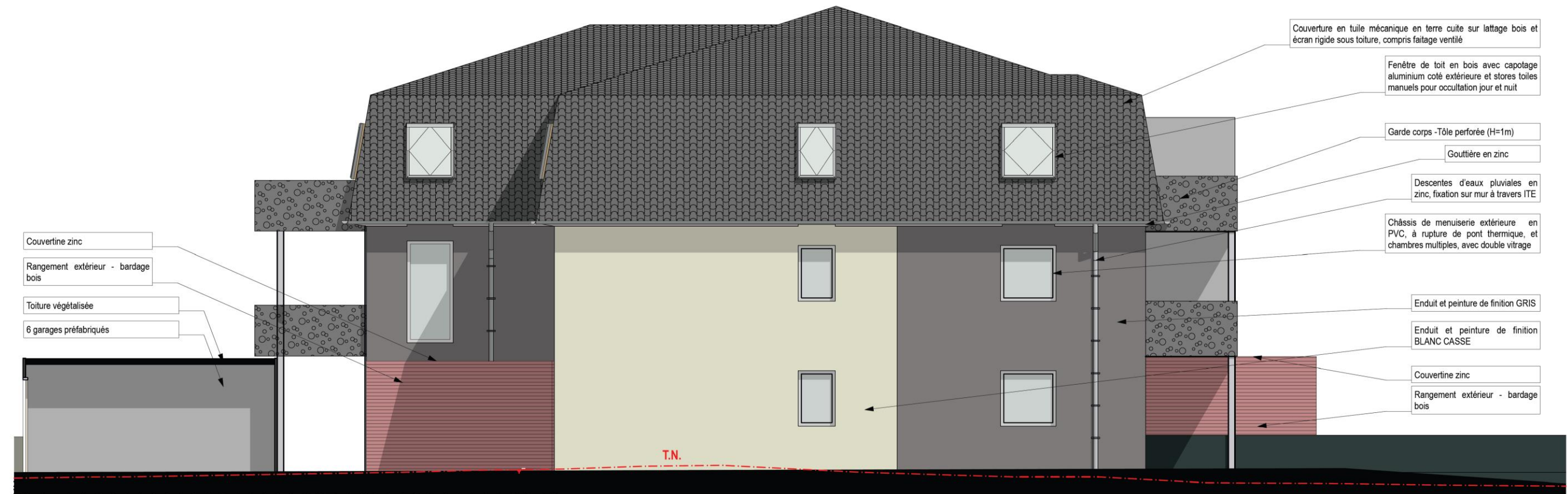


- Couverture en tuile mécanique en terre cuite sur lattage bois et écran rigide sous toiture, compris faitage ventilé
- Fenêtre de toit en bois avec capotage aluminium coté extérieure et stores toiles manuels pour occultation jour et nuit
- Châssis de menuiserie extérieure en PVC, à rupture de pont thermique, et chambres multiples, avec double vitrage
- Garde Corps -Tôle perforée (H=1m)
- Gouttière en zinc
- Descentes d'eaux pluviales en zinc, fixation sur mur à travers ITE
- Châssis de menuiserie extérieure en PVC, à rupture de pont thermique, et chambres multiples, avec double vitrage
- Enduit et peinture de finition GRIS
- Enduit et peinture de finition BLANC CASSE
- Couvertine zinc
- Rangement extérieur - bardage bois

FACADE NORD



FACADE EST



FACADE OUEST

C. DESCRIPTION DES OUVRAGES

O. HYPOTHESES D'ÉTUDE — PRESTATIONS GÉNÉRALES

Les entreprises devront tenir compte de ces contraintes et intégrer les répercussions financières dans leurs offres.

[...]

Travaux préparatoires et de finitions :

- sur supports neufs : exécutés conformément à la norme NF P 74-201 (réf. DTU 59.1) « travaux de peinture — cahier des clauses techniques ».

Mode de métré :

Les modes de calcul pour l'ensemble des ouvrages ne comprennent pas les pertes dues aux découpes ou ajustages. Les métrés sont réalisés sur la base des cotes sur plans, coupes, façades et détails.

Les dimensions des façonnés de finition ne sont données qu'à titre indicatif.

Toutes les trémies inférieures à 0.2 m² ne sont pas déduites des surfaces courantes.

Isolation extérieure :

- surface courante comptabilisée en m²,
- surface baies déduites,
- surface emprise balcon sur mur,
- embrasements compté en position séparée au ml.

BASE :

1. ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

1.01 Isolation thermique extérieure

Exigences :

- classement reVETIR selon le cahier 2929 du CSTB - Certification ACERMI,
- avis technique A.T. valide délivré par le C.S.T.B.

Composition :

Profilé de démarrage et d'arrêt en tête en aluminium.

Isolant thermique en panneaux polystyrène expansé imputrescible de densité 15 kg/m³ (classement au feu M1), calibrés, stabilisés et coupés en angles droits compris traitement et habillage des embrasements (compté en position séparé de la surface courante).

Sous enduit avec treillis d'armature en fibre de verre standard.

Renforcements des angles de fenêtre par double entoilage.

Renforcement de l'entoilage sur 2m de hauteur pour résistance au choc (classement T4).

Renforcements des arêtes par cornière d'angle en aluminium ou en PVC pré entoilé.

Enduit de finition de type R.P.E. à base de résine acrylique ou à base de résine siloxane :

- teinte au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant,
- aspect de finition : grésé / ribbé,
- compris différence d'aspect / teintes sans plus-value.

Exécution :

- préparation des supports,
- pose des profilés, fixation mécanique par vis sur trous chevillés,
- pose collée de l'isolant thermique avec colle à base de ciment :
 - pose en appareillage de bas en haut, en parfaite planéité et à joints plats serrés,
 - compris chevillage ponctuel si nécessaire,
 - calfeutrement entre panneaux par chutes de panneaux ou par mousse polyuréthane,
- ponçage des panneaux,
- pose de treillis de verre y.c maille renforcée en soubassement,
- application manuel ou mécanique, en 1 ou plusieurs passes de sous enduit,
- application manuelle ou mécanique, en plusieurs passes de l'enduit de finition.

1.01.1 Profil de départ en partie basse

Bavette basse de tous les départs d'I.T.E. en aluminium thermolaqué avec larmier et retour horizontal, teintes RAL au choix du maître d'œuvre.

1.01.2 Surface courante verticale en épaisseur 200 mm

Isolant thermique en panneaux polystyrène expansé imputrescible de densité 15 kg/m³, de conductivité thermique $\lambda = 0.038$ W/m.K, d'épaisseur 200 mm.

Localisation :

- sur l'ensemble de la façade, conformément aux plans de façades du maître d'œuvre.

1.01.3 Mise en œuvre horizontale en sous face et débord de dalle - Epaisseur 200 mm -

Isolant thermique en panneaux polystyrène expansé imputrescible de densité 15 kg/m³, de conductivité thermique $\lambda = 0.038$ W/m².K, d'épaisseur 200 mm.

Compris pose callée chevillée, fixations complémentaires de l'isolant et traitement des tranches en rive libre.

Localisation :

- au RDC, au droit du sas d'entrée.

1.01.4 Traitement des linteaux

Développé et épaisseur 200 mm, passage devant caisson de volets roulants, conformément aux plans, coupes et détails du maître d'œuvre.

1.01.5 Traitement des jambages

Développé et épaisseur 200 mm conformément aux plans, coupes et détails du maître d'œuvre.

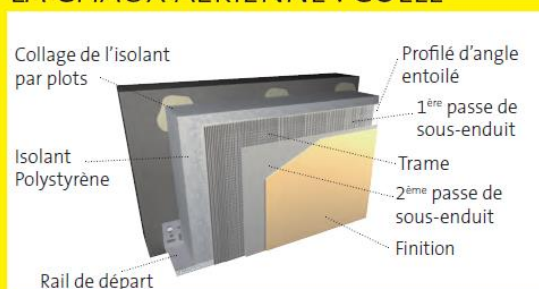
1.01.6 Profil d'arrêt en tête contre bardage tuile

Profilé en aluminium thermolaqué avec goutte d'eau, en finition affleurante avec le profil de départ perforé du bardage en tuile terre cuite, teintes au choix du maître d'œuvre.

[...]

weber.therm XM collé

SYSTÈME ITE AVEC POLYSTYRÈNE ET ENDUIT MINÉRAL À LA CHAUX AÉRIENNE : COLLÉ



25 kg



Produit(s) associé(s)

- ➔ weber.unicor ST
- ➔ weber.unicor G
- ➔ weber.unicor DPP
- ➔ weber.prodexor K+5
- ➔ weber.unipor pur
- ➔ weber.tene SG
- ➔ weber.tene ST
- ➔ weber.maxilin sil R
- ➔ weber.maxilin sil T
- ➔ weber.maxilin silco
- ➔ weber.régulateur
- ➔ weber.prim sil
- ➔ weber.cal PF
- ➔ weber.cal PG
- ➔ weber.therm 305 collé
- ➔ weber.tene XL+

DOMAINE D'UTILISATION

- ◆ Isolation Thermique par l'Extérieur des maisons individuelles, immeubles collectifs, bâtiments tertiaires et publics

SUPPORTS

selon l'Agrément Technique Européen

- ◆ maçonneries de parpaings, de briques ou de blocs de béton cellulaire, revêtues ou non d'un enduit ciment
- ◆ maçonneries de pierres revêtues d'un enduit conforme à la norme NF DTU 26-1
- ◆ parois de béton banché ou préfabriqué
- ◆ pâte de verre ou grès cérame de formats inférieurs à 7,5 x 7,5 cm
- ◆ pour tout autre support : nous consulter

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- ◆ weber.unicor ST, weber.unicor G, weber.unicor DPP, weber.prodexor K+5, weber.cal PF, weber.cal PG, weber.therm 305, weber.tene SG, weber.tene ST, weber.tene XL+, weber.maxilin silco, weber.maxilin sil T, weber.maxilin sil R, weber.tene styl base

LIMITES D'EMPLOI

- ◆ ne pas appliquer
 - sur surface horizontale ou inclinée, exposée à la pluie
 - sur support friable ou peu résistant
 - sur ancien support recouvert d'une peinture, d'un RSE ou d'un ancien RPE
 - sur ancien support ayant reçu un traitement hydrofuge
- ◆ sur les façades recevant l'ensoleillement direct, éviter l'emploi de revêtements de finition de coloris foncés dont le coefficient d'absorption du rayonnement solaire alpha est >0,7 (et >0,5 au-dessus de 1300 m d'altitude)
- ◆ ne pas juxtaposer, sans joint de fractionnement, des teintes dont la différence de coefficient d'absorption du rayonnement solaire est >0,2

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- ◆ pour utiliser ce produit en toute sécurité, afin de protéger votre santé et l'environnement, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage
- ◆ les consignes de sécurité pour un emploi sûr de ce produit sont disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS), accessible sur www.quickfds.fr/weber
- ◆ les informations relatives aux dangers des produits figurent à la rubrique Sécurité Produits

IDENTIFICATION

colle weber.therm collage

- ◆ composition : ciment gris, sables siliceux, adjuvants spécifiques
- ◆ densité : 1,1

sous-enduit : weber.therm XM

- ◆ composition : chaux aérienne, liant hydraulique, sable siliceux et calcaire et adjuvants spécifiques

polystyrène expansé ignifugé blanc à bords droits

- ◆ classement ACERMI : I₂S₂4, O=3, L₂4 (120), E₂2

polystyrène expansé ignifugé gris à bords droits

- ◆ classement ACERMI : I₂S₂4, O=3, L₂4 (120), E₂2

treillis d'armature

- ◆ partie courante : treillis de verre (maille 4,5 x 4,5 mm)
- ◆ partie basse : treillis renforcé (maille 4x4 mm)

DT9 – Renseignements sur l'entreprise et l'équipe I.T.E. sur chantier.

- Le chantier se situe à 17 km de l'entreprise à vol d'oiseau et 26 km par la route.
- Horaire du chantier :
du lundi au jeudi : 8h/12h-13h/17h,
le vendredi : 8h/13h.
- Selon les statistiques de l'entreprise, les ouvriers travaillent en moyenne :
5 jours par semaine,
4,20 semaines par mois,
10,85 mois par an.
- L'équipe de sols souples est composée de trois ouvriers :
2 Ouvriers professionnels,
1 Chef d'équipe de position 1.
- Les ouvriers bénéficieront d'indemnités journalières de repas, dont 30% sont soumises aux charges salariales.
- Les ouvriers partent avec un véhicule de l'entreprise depuis le siège pour être à l'heure d'ouverture du chantier. Cette indemnité induite est soumise aux charges.
- L'entreprise versera une prime de rendement mensuelle de 5 % du salaire de base assujettie aux charges pour les membres de l'équipe.
- Une prime de fin d'année équivalente à un salaire de base mensuel, répartie sur les mois travaillés, est soumise aux charges.
- Les charges salariales de l'entreprise sont de 78,51 % des éléments assujettis.
- Le temps moyen improductif est de 5% du temps de présence.

RENSEIGNEMENTS, STATISTIQUES CONCERNANT L'ENTREPRISE POUR L'ANNEE 2016

- Frais de chantier : 7 % des Déboursés Secs.
- Frais d'opération : 1 du P.V.H.T des travaux.
- Frais généraux : 36 % des déboursés secs de main d'œuvre ($DS_{M.O}$).
- Marge bénéficiaire : 6,5% du P.V.H.T.
- Part de main d'œuvre de l'entreprise : $DS_{M.O} = 48$ % des D.S.

Remarque : Le service étude de prix s'est aligné sur les statistiques exprimées ci-dessus (pour l'établissement des coefficients applicables à l'opération) mis à part pour le bénéfice prévisionnel qui a été revu à la baisse pour améliorer les chances de l'entreprise d'obtenir le marché.

L'objectif prévisionnel sur l'opération est le suivant :
bénéfice prévisionnel : 5 % du P.V.H.T. des travaux.

DT10 – Accords salariaux et indemnités de petits déplacements 2016.

Pour la région Alsace, les parties signataires du présent accord ont fixé le barème des salaires mensuels minimaux des ouvriers du bâtiment comme indiqué dans le tableau ci-après :

Base 151,67 heures (35 heures hebdomadaires)

(En euros.)

CATÉGORIE professionnelle	COEFFICIENT	SALAIRE mensuel minimal pour 35 heures
Niveau I Ouvrier d'exécution :		
– position 1	150 (*)	1 466,62
– position 2	170 (*)	1 466,62
Niveau II Ouvrier professionnel	185	1 536,99
Niveau III Compagnon professionnel :		
– position 1	210	1 701,07
– position 2	230	1 832,35
Niveau IV Maître ouvrier ou chef d'équipe :		
– position 1	250	1 963,61
– position 2	270	2 094,88

(*) Les coefficients 150 et 170 sont déconnectés de la grille et fixés aux valeurs indiquées.

Rappel

Heures supplémentaires	Entreprises comptant jusqu'à 20 salariés	Entreprises de plus de 20 salariés
De la 36 ^e à la 43 ^e heure	MAJORATION DE 25 %*	MAJORATION DE 25 %**
A partir de la 44 ^e heure	MAJORATION DE 50 %**	MAJORATION DE 50 %**

* Accord national étendu du 17 décembre 2003 (entreprises jusqu'à 10 salariés) et accord national étendu du 17 mars 2004 (entreprises de 10 à 20 salariés).

** Article L. 212-5 du code du travail.

Pour la région Alsace, les parties signataires du présent accord ont fixé le barème des indemnités de petits déplacements des ouvriers du bâtiment comme indiqué dans le tableau ci-après :

(En euros.)

ZONE	INDEMNITÉ de repas	INDEMNITÉ de frais de transport	INDEMNITÉ de trajet
1 (0 à 10 km)	8,70	2,27	1,48
2 (10 à 20 km)	8,70	3,03	2,74
3 (20 à 30 km)	8,70	4,14	3,72
4 (30 à 40 km)	8,70	5,67	5,10
5 (40 à 50 km)	8,70	6,89	6,20

DT11 - Tarifs fournisseur

Ref.	Désignation	Unité de conditionnement	Prix Unitaire d'achat H.T.
1247491	Treillis de verre WC210 maille 9 x 9 mm pour enduit de façade weber	Rouleau 50 m x 1 m	227.00 €
1247493	Treillis de verre WC210 maille 4.5 x 4.5 mm pour enduit de façade weber	Rouleau 50 m x 1 m	273.00 €
1811189	Treillis de verre renforcé pour ITE - maille 4x4 mm pour enduit de façade weber	Rouleau de 25 m x1 m	245.26 €
3050918	Mortier de collage/calage des isolants pour ITE weber.therrn	Sac de 25 kg	29.19 €
1412986	Rail de départ PVC toutes épaisseurs de PSE weber.therm	Barre de 3 m	8.78 €
3767652	Rail départ aluminium pour ITE (Weber) épaisseur 10 cm	Barre de 2.50 m	10.78 €
3767657	Rail départ aluminium pour ITE (Weber) épaisseur 20 cm	Barre de 2.50 m	11.22 €
3584348	Cheville à frapper tête PVC / clou acier weber.therm H1 ECO (weber) L. 55 mm Ø8mm	Boite de 100 pièces	56.36 €
30510932	Sous-enduit minéral pour ITE en pose collée weber.therm XM collé	Sac de 25 kg	23.74 €
3287689	Panneau isolant rigide polystyrène expansé PSE blanc weber.therm ép. 200 mm - λ : 0,038 W/m.K	Panneau de 1.20m x 0.60 m	17.91 €
3287653	Panneau isolant rigide polystyrène expansé PSE gris weber.therm ép. 200 mm - λ : 0,031 W/m.K	Panneau de 1.20m x 0.60 m	26.29 €
3584222	Enduit de finition sur isolant weber.therm 305	Sac de 30 kg	28.90 €
3584305	Baguette d'angle rentrant PVC entoilée pour ITE - 100x150 mm	Barre de 2.50 m	4.38 €

Après négociation téléphonique, le fournisseur, vous consent une réduction de :

- 10 % sur les panneaux isolants,
- 9 % sur les treillis,
- 8 % pour le sous enduit et enduit de finition.

Concernant le transport, il faudra prendre en compte 3 voyages facturés 130 € H.T. chacun.

Cette dépense sera répartie sur la quantité de l'article 1.01.2 (en €/m²).

DT12 - Consommations de l'I.T.E. sur des chantiers antérieurs similaires.

Pose collé ITE avec système weber.therm XM		Résidence le Réhan	Résidence Artigues	Bureau CGC
Surface ITE courante		893,00 m ²	666,00 m ²	435,00 m ²
Linéaire soubassement / départ		107,00 ml	87,00 ml	64,00 ml
Angle sortant verticaux		54,00 ml	42,00 ml	43,00 ml
Consommation matériaux				
Isolant	panneau de 1,20 x 0,60 m	1266 U	948 U	620 U
Mortier de collage	sac de 25 kg	110 sacs	81 sacs	54 sacs
Sous enduit	Sac de 25 kg	325 sacs	242 sacs	158 sacs
Treillis 4.5 x 4.5	rouleau de 50 m x 1 m	20 rouleaux	15 rouleaux	10 rouleaux
Treillis renforcé 4 x 4	rouleau de 25 m x1 m	9 rouleaux	7 rouleaux	6 rouleaux
Enduit de finition	sac de 30 kg	510 sacs	380 sacs	248 sacs
Rail de départ Alu	barre de 2,50m	44 barres		28 barres
Rail de départ PVC	barre de 3 m		90 barres	
Cheville à frapper	boite de 100 U	4 boites	322 U	237 U
Profil d'angle PVC entoilée 100 x 150	baguette de 2,50m	22 baguettes	40 baguettes	30 baguettes
Main d'œuvre de la surface courante				
Durée de présence		27 jours	28 jours	15 jours
Effectif équipe		4	3	3
Horaires journalier de présence		7 h	7 h	8 h
Temps improductif		5 %	5 %	5 %

Nota :

- On prendra en compte pour les accessoires supplémentaires un frais forfaitaire de 0.80 €/m² pour l'article 1.01.2.
- Le temps unitaire de pose de rail de départ est estimé à 0,10 h/ ml.

B. DESCRIPTION DES OUVRAGES**1. PRÉPARATION DES SUPPORTS****1.01 Enduit pelliculaire sur béton****1.01.1 Sur murs****1.01.2 Sur plafonds**

Exigences :

- état de surface : Prêt pour recevoir une peinture fibreuse projetée.

Exécution d'un enduit pelliculaire de type CILD de chez Zolpan ou équivalent :

- nettoyage des parements,
- ratissage général à la truelle à lisser,
- ponçage et repassage avec lissage,
- la mise en œuvre se fera conformément aux prescriptions du fabricant.

Localisation :

- sur l'ensemble des voiles et ouvrages béton recevant une peinture fibreuse ou peinture acrylique.

2. TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURE

Remarques générales :

Travaux préparatoires et de finitions :

- travaux à exécuter suivant les prescriptions des Documents Particuliers au Marché ci-après, les prescriptions particulières du fabricant et les tableaux des normes (l'entrepreneur est tenu de se référer aux tableaux des normes - DTU et de prendre connaissance de l'ensemble des observations),
- les travaux préparatoires et de finition sont à inclure dans les prix unitaires de chaque position des travaux de peintures, en tenant compte de la nature et variété des supports énumérés dans ci-après. L'entrepreneur ne pourra en aucun cas arguer à de quelconque plus-value pour des travaux préparatoires supplémentaires.

2.01 Peinture élémentaire mate en phase aqueuse**2.01.1 Sur murs****2.01.2 Sur plafonds**

Supports :

- voile et dalle béton.

Exigences :

- état de finition recherché : C,
- aspect : mate,
- classement AFNOR : famille 1 - classe 7b2,
- classement **NF ENVIRONNEMENT**,
- taux de COV conforme aux recommandations 2010,
- teinte aux choix du maître d'œuvre.

Comprenant :

- travaux préparatoires et de finition conformément aux normes et DTU.
- application d'une couche d'impression et 2 couches de finitions de peinture, à base de résines acryliques en dispersion aqueuse.

Localisation :

- RDC : local vélo.

2.02 Peinture fibreuse projetée

Exigences :

- aspect : mat,
- classement AFNOR : Famille 1-classe 7a2,
- taux de COV < 200 g/L,
- teinte selon choix du maître d'œuvre.

Comprenant :

- travaux préparatoires et de finition conformément aux normes et DTU,
- mise en œuvre conformément aux recommandations du fabricant d'un revêtement décoratif à grain.

2.02.1 Sur support murs béton

2.02.2 Sur support plafonds béton

- Application d'une couche de peinture fibreuse projetée.

Localisation :

- dans toutes les pièces des logements sur support béton,
- le local entretien et le sas attenant au RDC.

2.02.3 Sur support murs plaque de plâtre

2.02.4 Sur support plafonds plaque de plâtre

- Application d'une couche d'impression + une couche de peinture fibreuse projetée.

Localisation :

- dans toutes les pièces des logements sur support plaque de plâtre.

2.03 Peinture acrylique satinée sur murs

Exigences :

- état de finition recherché : B,
- aspect : satinée,
- classement AFNOR : famille 1 - classe 7b2,
- résistance à l'abrasion humide : Classe 2,
- taux de COV : ≤ 30 g / L,
- émissions dans l'air intérieur : Classe A,
- label **NF ENVIRONNEMENT**,
- teinte aux choix du maître d'œuvre.

Comprenant :

- travaux préparatoires et de finition conformément aux normes et DTU.

2.03.1 Sur peintures fibreuses dans pièces sèches

- Application d'une couche de peinture satinée aux copolymères acrylique en dispersion aqueuse.

Localisation :

- dans toutes les pièces sèches de tous les logements.

2.03.2 Sur peintures fibreuses dans pièces humides

- Application de deux couches de peinture satinée aux copolymères acrylique en dispersion aqueuse.

Localisation :

- dans toutes les salles de bains et WC des logements.

2.03.3 Sur plaque de plâtre dans pièces sèches

- Application d'une couche d'impression + deux couches de peinture satinée aux copolymères acrylique en dispersion aqueuse.

Localisation :

- dans le hall, le sas d'entrée du RDC et les paliers communs des étages.

2.04 Peinture acrylique mate sur plafonds

Exigences :

- état de finition recherché : B,
- aspect : mate,
- classement AFNOR : famille 1 – classe 7b2,
- label NF Environnement,
- résistance à l'abrasion humide : Classe 2,
- taux de COV : $\leq 30\text{g / L}$,
- émission dans l'air intérieur : Classe A minimum.

Comprenant :

- travaux préparatoires et de finition conformément aux normes et DTU.

2.04.1 Sur peintures fibreuses dans pièces sèches

- Application d'une couche de peinture mate aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

Localisation :

- dans toutes les pièces sèches de tous les logements,
- le local entretien et le sas attenant au RDC.

2.04.2 Sur peintures fibreuses dans pièces humides

- Application de deux couches de peinture mate aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

Localisation :

- dans toutes les salles de bains et WC des logements.

2.04.3 Sur plaque de plâtre dans pièces sèches

- Application d'une couche d'impression et deux couches de peinture mate aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

Localisation :

- retombé de plâtre au R+2 au droit de la fenêtre de toit.

2.04.4 Sur béton dans pièces sèches

- Application d'une couche d'impression et deux couches de peinture mate aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

Localisation :

- dans le hall et le sas d'entrée du RDC,
- dans paliers communs du R+1 et du R+2,
- sur les tranches de dalles et d'escaliers,
- sous faces d'escalier.

[...]

DT14 – D.P.G.F du lot 14 - Peinture intérieure-nettoyage

Construction d'un bâtiment de 11 logements à WITTENHEIM D.P.G.F.

1. CADRE DE DÉCOMPOSITION - BASE

N°	Désignation	U	Qté	PU	PT
1.	PRÉPARATION DES SUPPORTS				
1.01	Enduit pelliculaire sur béton				
	1.01.1 Sur murs	m ²	850		
	1.01.2 Sur plafonds	m ²	520		
2.	TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURES				
2.01	Peinture élémentaire mate en phase aqueuse				
	2.01.1 Sur murs	m ²	50		
	2.01.2 Sur plafonds	m ²	30		
2.02	Peinture fibreuse projetée				
	2.02.1 Sur support murs béton	m ²	800		
	2.02.2 Sur support plafonds béton	m ²	490		
	2.02.3 Sur support murs plaque de plâtre	m ²	905		
	2.02.4 Sur support plafonds plaque de plâtre	m ²	160		
2.03	Peinture acrylique satinée sur murs				
	2.03.1 Sur peintures fibreuses dans pièces sèches	m ²	1503		
	2.03.2 Sur peintures fibreuses dans pièces humides	m ²	265		
	2.03.3 Sur plaque de plâtre dans pièces sèches	m ²	160		
2.04	Peinture acrylique mate sur plafonds				
	2.04.1 Sur peintures fibreuses dans pièces sèches	m ²	620		
	2.04.2 Sur peintures fibreuses dans pièces humides	m ²	70		
	2.04.3 Sur plaque de plâtre dans pièces sèches	m ²	11		
	2.04.4 Sur béton dans pièces sèches	m ²	85		
2.05	Peintures acrylique satinée sur subjectiles bois	m ²	353		
2.06	Peintures acrylique brillantes sur subjectiles métalliques	m ²	65		
2.07	Peinture sur tuyauteries apparentes de diamètre variable	ml	30		
3.	NETTOYAGE				
3.01	Nettoyage avant OPR	ens.	1		
3.02	Nettoyage de mise en service				
	3.02.1 Appartement de type T2	U	5		
	3.02.2 Appartement de type T3	U	6		
	3.02.3 Paliers communs	U	2		

Total Hors Taxes H.T.

Taxe sur la valeur ajoutée T.V.A. de 20,0 % Total Toutes

Taxes Comprises T.T.C.

N° 2396
01 / 2015

PRAYA

Revêtement décoratif mat à grains épars type papier ingrain.
Application mécanisée.

PHASE AQUEUSE

FDES
vérifiée

A

DESTINATION

Revêtement décoratif garnissant mat à grains épars type papier ingrain pour application mécanisée sur murs et plafonds de pièces sèches d'habitation et de service : halls, cages d'escalier, salles de classe...

Recouvrable par toute peinture aqueuse pour un usage en pièces humides, pour une décoration personnalisée ou en cas de contraintes particulières (frottements, chocs...).

SUPPORTS

- Supports usuels du bâtiment convenablement préparés.
- Anciennes peintures adhérentes en bon état.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Prêt à l'emploi, application monocouche.
- Bonne qualité décorative.
- Travaux préparatoires simplifiés.
- Garnissant, masque les défauts mineurs d'aspect.
- Projection haut rendement.
- Bonne tenue dans le temps.
- Recouvrable par tout type de peinture.
- Excellent rapport qualité/prix.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Pâte épaisse granitée.
Extrait sec	En poids : 69 ± 2 %. En volume : 52 ± 2 %.
Densité	1,54 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	12 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/l) : 200 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65% HR)	Sec : 3 h. Recouvrable : 24 h minimum. <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide.</i>
Consommation	0,8 à 1,2 kg/m ² selon produit, matériel utilisé et aspect recherché. Jusqu'à 2 kg/m ² si nécessaire.
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 7a2. Émissions dans l'air intérieur* : A. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Blanc naturel. Peut être teinté en tons pastels par ajout de colorants universels (3 % maximum).
Conditionnement	25 kg.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application. Ils peuvent nécessiter, selon les cas, un époussetage, brossage, ponçage, grattage, décapage, lessivage, ... pour éliminer les parties peu adhérentes et toute trace de salissures.

- Béton, ciment et dérivés : enduisage **CILD** si nécessaire. Application directe.
- Plâtres, bois et leurs dérivés : impression **PROLOG** ou **SWEDAFIX GRANITÉ** (fonds difficiles).
- Anciennes peintures adhérentes (matées) : application directe.
- Accessoires métalliques (dégraissés, dérouillés) : impression adaptée.



N° 6049
01/2015

ADEQUA PRIM

Impression opacifiante pour travaux courants.

PHASE AQUEUSE



DESTINATION

Impression à base de liants mixtes en dispersion aqueuse pour fonds sains, revêtus ou nus en murs et plafonds.

Aspect blanc mat poché.

ADEQUA PRIM est recouvrable par toute finition peinture ou revêtement décoratif en phase aqueuse ou solvant, papier peint et revêtement mural.

SUPPORTS

- Fonds usuels du bâtiment convenablement préparés.
- Plâtres et dérivés, cloisons sèches.
- Béton et dérivés.
- Anciennes peintures adhérentes en bon état.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Facile d'emploi (glisse, bonne répartition du produit, sans coulures).
- Rapidité de séchage, recouvrable dans la journée.
- Evite les phénomènes de nuancement.
- Régularise au mieux les différences d'absorption du support.
- Insaponifiable.
- Faible émission.
- Ecolabel.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Peinture semi-épaisse.
Extrait sec	En poids: $68 \pm 2\%$ En volume: $47 \pm 2\%$
Densité	$1,66 \pm 0,05$.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	< 2 g/l maximum. Valeur limite UE pour ce produit (cat A/h): 30 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65% HR)	Sec: 30 min. Recouvrable: 2 h par finition aqueuse. <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide.</i>
Rendement	5 à 7 m ² /l selon nature et état de surface du support.
Classification	NF T36-005: Famille I Classe 7b2. NF Env: Conforme aux exigences de la marque en blanc et teintes. Émissions dans l'air intérieur* : A+. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Blanc. Peut être teinté par ajout de colorants universels sans dépasser 3%.
Conditionnement	5 L - 16 L.



N° 2176
01 / 2015

ERMO PRIM

Peinture d'impression oléoalkyde fixante et régulatrice d'absorption.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

PHASE SOLVANT



FDES
vérifiée

A+

Destination Impression des fonds non alcalins diversement absorbants avant enduisage, rebouchages ou finition par peinture, papiers peints, revêtements muraux, ...
Adaptée aux fonds difficiles, poreux, érodés.

Aspect en pot Peinture onctueuse.

Aspect sec Mat.

Densité 1,53 ± 0,05.

Extrait sec En poids : 78 ± 2 %.
En volume : 56 ± 2 %.

Taux de COV 350 g/l maximum. Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 350 g/l. (2010).

Séchage (20°C, 65% HR) Hors poussière : 4 h.
Sec/Recouvrable : 24 h.

Rendement 7 à 8 m²/kg sur fond lisse.

Classification NF T36-005 : Famille I classe 4a.
Émissions dans l'air intérieur* : A+.
* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Teinte Blanc.

Conditionnement 20 kg

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur.

Supports

Fonds traditionnels du bâtiment, nus ou revêtus d'anciennes peintures adhérentes en bon état.

Ne pas utiliser sur béton frais et dérivés (pH > 9).

En usage extérieur, le recouvrement par une finition doit être réalisé rapidement.

Travaux préparatoires

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application.

Éliminer les salissures et parties cloquées, écaillantes ou peu adhérentes par brossage, grattage ou lavage.

Travaux de finition

Une couche en application régulière.

Matériel

Rouleau antigouttes, brosse.

Dilution

Produit prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

WHITE SPIRIT, immédiatement après usage.



N° 2379
01/2015

ZOLFIX

Impression régulatrice d'absorption des fonds minéraux et diluant des revêtements décoratifs base chaux.

PHASE AQUEUSE



FDES
vérifiée



DESTINATION

Impression régulatrice d'absorption des fonds minéraux poreux avant finition par revêtements décoratifs base chaux.

Incolore.

Facilite l'application des finitions et favorise leur adhérence sur fonds difficiles ou sur traces d'anciennes peintures organiques (intérieur).

Diluant fixatif des préparations base chaux (chaulages, patines, velatures).

Fixe la coloration et évite le poudrage des finitions, notamment en teintes vives.

SUPPORTS

- Fonds minéraux du bâtiment convenablement préparés.
- Fonds peints ou conservant des traces de peinture parfaitement adhérentes.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Régularise l'absorption des fonds minéraux poreux.
- Permet l'application des finitions chaux sur anciens fonds peints.
- Facilite l'application des finitions chaux et favorise leur adhérence.
- Séchage rapide, Recouvrable dans la journée.
- Application aisée.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Liquide d'aspect blanc laiteux.
Extrait sec	15 ± 2 %.
Densité	1,00 ± 0,02.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	30 g/l maximum. Valeur limite UE pour ce produit (cat A/h) : 30 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65% HR)	Sec: 1 h. Recouvrable: 4 h. <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide.</i>
Rendement	5 à 7 m ² /l la couche selon nature et porosité des fonds.
Classification	NF T36-005: Famille I classe 7b2. Émissions dans l'air intérieur* : C. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Incolore après séchage.
Conditionnement	5 L.



N° 6025
01 / 2015

ONDIKYD SATIN EXTRA

Peinture alkyde satinée en phase aqueuse.
Semi-tendu.

PHASE AQUEUSE



DESTINATION

Peinture satinée pour la protection et la décoration soignée des surfaces murales, portes, plinthes et de toutes menuiseries bois ou métal en travaux neufs et d'entretien.

La formulation originale de **ONDIKYD SATIN EXTRA** à base de liants mixtes alkyde / acrylique en phase aqueuse permet de concilier les caractéristiques techniques des glycéros traditionnelles (qualité de finition, résistance à l'usure, facilité de nettoyage, ...) et le confort d'application des peintures en phase aqueuse.

Produit NF env. conjuguant efficacité et écologie, **ONDIKYD SATIN EXTRA** représente une véritable alternative aux peintures solvant traditionnelles notamment en locaux occupés ou à réintégration rapide, opérations HQE, locaux d'habitation et de service et plus généralement dans tous les secteurs d'activité sensibles aux produits solvant.

SUPPORTS

- Fonds usuels du bâtiment convenablement préparés.
- Anciennes peintures adhérentes en bon état.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Bon rendement, couvrant, opacité.
- Bon garnissant.
- Absence de reprise.
- Lessivable, entretien aisé.
- Bonne tenue en milieu humide ou condensant.
- Additivée antirouille (têtes de clous, agrafes).
- Bonne résistance au blocking.
- Excellente adhérence sur anciens fonds peints.
- Application adaptée aux grandes surfaces (airless ou rouleau).
- Facilité d'emploi : tenue brosse, excellente glisse, sans coulures, temps de reprise confortable.
- Faible odeur, idéal pour tous travaux en locaux occupés.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Peinture onctueuse.
Brillance	BS 60° ± 28.
Extrait sec	52 ± 2 %.
Densité	1,32 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	100 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/b) : 100 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Sec: 3 h. Redoublable: 10 h. <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide.</i>
Rendement	12 à 14 m ² /l la couche, selon nature et état de surface du support.
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 4a/7b2. NF Env : Conforme aux exigences de la marque en blanc et teintes. EN13300 : Résistance à l'abrasion humide : classe 1 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements). Émissions dans l'air intérieur* : A+.
	*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
Teintes	Système ZOLPACHROM (Blanc et toutes bases).
Conditionnement	1 L - 3 L - 12 L.



N° 6050
01/2015

ADEQUA SATIN

Peinture satinée acrylique.

PHASE AQUEUSE



FDES
vérifiée



PEINTURES,
VERNIS
ET PRODUITS
CONNEXES - NF 130
www.nf.fr

DESTINATION

Peinture garnissante multiusages pour tous travaux courants de décoration intérieure en murs et plafonds, travaux neufs et d'entretien.

Aspect satin poché.

Produit ECOLABEL conjuguant efficacité et écologie, **ADEQUA SATIN** est adapté en locaux occupés ou à réintégration rapide, opérations **HQE**, intérieur privé ou public et plus généralement dans tous les secteurs d'activité sensibles à des exigences d'environnement préservé comme ceux de la santé ou de l'enseignement.

SUPPORTS

- Fonds usuels du bâtiment convenablement préparés.
- Anciennes peintures adhérentes en bon état.
- Toile de verre.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Garnissant et aspect régulier.
- Excellente blancheur.
- Adaptée aux grandes surfaces (airless ou rouleau, temps de reprise confortable).
- Facilité d'emploi (excellente glisse, bonne répartition du produit).
- 2 couches dans la journée, immobilisation minimum des locaux.
- Produit sans odeur de solvant, idéal pour tous travaux en locaux occupés.
- Excellente adhérence sur anciens fonds peints.
- Faible émission.
- Ecolabel.
- Lessivable.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Peinture semi épaisse. Aspect satiné poché.
Brillance	BS 60° : 8 - 12.
Extrait sec	En poids : 60 ± 2 % En volume : 44 ± 2 %.
Densité	1,39 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	5 g/l max. Valeur limite UE pour le produit (cat. A/a) : 30 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Sec : 30 min. Redoublable : 2 h. <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide.</i>
Rendement moyen	8 à 10 m ² /l la couche, selon nature et état de surface du support.
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 7b2. NF Env : Conforme aux exigences de la marque en blanc et teintes. NF EN 13300 : Classe 1 en résistance à l'abrasion humide. Émissions dans l'air intérieur* : A+.
Teintes	Système ZOLPACHROM (Blanc / base PA).
Conditionnement	5 L - 16 L.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application.

Dans tous les cas, il conviendra d'éliminer toute trace de salissure ainsi que les parties friables, écaillantes, pulvérulentes.

Travaux d'enduisage et de révision des supports selon état de finition recherché.

- Fonds sains normalement absorbants : application directe.
- Anciennes peintures adhérentes (lessivées et matées) : application directe.
- Plâtres et dérivés, fonds poreux ou hétérogènes, révisions d'enduit : impression **ADEQUA PRIM**.



N° 6056
01/2015

ADEQUA SIL MAT

Peinture mate acrylique renforcée en siloxane.

PHASE AQUEUSE



PEINTURES,
VERNIS
ET PRODUITS
CONNEXES - NF 130
www.nf.fr

DESTINATION

Peinture garnissante multiusages renforcée aux siloxanes pour travaux courants de décoration intérieure en murs et plafonds, travaux neufs et d'entretien en pièces sèches et humides non soumises aux projections d'eau.

Aspect mat poché fin.

Idéale pour atténuer les défauts du support sur fonds irréguliers en couloirs, murs à lumière rasante, locaux de travail, ...

Produit NF Env. conjuguant efficacité et écologie, **ADEQUA SIL MAT** représente une véritable alternative aux peintures solvant traditionnelles notamment en locaux occupés ou à réintégration rapide, opérations **HQE**, intérieur privé ou public et plus généralement dans tous les secteurs d'activité sensibles à des exigences d'environnement préservé comme ceux de la santé ou de l'enseignement.

SUPPORTS

- Fonds usuels du bâtiment convenablement préparés.
- Anciennes peintures adhérentes en bon état.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Mat profond permettant d'atténuer les défauts mineurs du support.
- Bonne opacité dès la 1^{ère} couche.
- Blancheur stable.
- Adaptée aux grandes surfaces (airless ou rouleau, temps de reprise confortable).
- Garnissant élevé.
- Facilité d'emploi (excellente glisse, bonne répartition du produit, sans coulures).
- 2 couches dans la journée, immobilisation minimum des locaux.
- Produit sans odeur de solvant, idéal pour tous travaux en locaux occupés.
- Excellente adhérence sur anciens fonds peints.
- Lessivable.
- NF environnement.
- Faible émission.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Peinture onctueuse.
Brillance	BS 85° < 2.
Extrait sec	En poids : 54 ± 2 %. En volume : 34 ± 2 %.
Densité	1,44 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	5 g/l max. Valeur limite UE pour le produit (cat. A/a) : 30 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Sec : 30 min. Redoublable : 3 h. <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide.</i>
Rendement moyen	10 à 12 m ² /l la couche, selon nature et état de surface du support.
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 7b2. NF Env : Conforme aux exigences de la marque en blanc et teintes. NF EN13300 : Classe 2 en résistance à l'abrasion humide. Émissions dans l'air intérieur* : A+.
Teintes	Système ZOLPACHROM (Blanc/base PA et base ME).
Conditionnement	5 L - 10 L.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application.

Dans tous les cas, il conviendra d'éliminer toute trace de salissure ainsi que les parties friables, écaillantes, pulvérulentes.

Travaux d'enduisage et de révision des supports selon état de finition recherché.

- Fonds sains normalement absorbants : application directe.
- Anciennes peintures adhérentes (lessivées et matées) : application directe.
- Plâtres et dérivés, fonds poreux ou hétérogènes, révisions d'enduit : impression **ADEQUA PRIM**.



N° 2170
09 / 2015

ERMOCRYL MAT

Peinture acrylique mate en phase aqueuse.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Destination	Tous travaux de décoration en surfaces murales et plafonds. Travaux neufs et d'entretien.
Aspect en pot	Peinture semi épaisse.
Aspect sec	Mat poché fin.
Densité	1,54 ± 0,05.
Brillance	BS 85° : < 5.
Extrait sec	En poids : 61 ± 2 %. En volume : 40 ± 2 %.
Taux de COV	9 g/l maximum. Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Sec : 30 min. Redoublable : 2 h.
Rendement	7 à 8 m ² /kg par couche, selon nature et état du support.
Classification	NF T36-005 : Famille I, classe 7a2. Émissions dans l'air intérieur* : A+. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Système ZOLPACHROM (Blanc/base PA). Teinte noire en fabrication Usine.
Conditionnement	20 kg.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur.

Supports

Fonds traditionnels du bâtiment, nus ou revêtus d'anciennes peintures adhérentes en bon état.

Travaux préparatoires

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application.

Impression préalable des métaux, plâtres et fonds poreux ou mal fixés (ERMO PRIM).

Lessivage des anciens fonds peints en bon état sinon décapage.

Travaux de finition

2 couches croisées régulières.

Matériel

Rouleau antigouttes, brosse, pistolet (buse 19 à 21 %).

Dilution

Produit prêt à l'emploi.

Jusqu'à 5 % d'eau en première couche sur fonds hétérogènes.

Nettoyage du matériel

EAU, immédiatement après usage.



N° 2306
01 / 2015

PROLOG

Impression granité régulatrice d'absorption des fonds. Pour revêtements épais, structurés, décoratifs.

PHASE AQUEUSE



FDES
vérifiée

A+

DESTINATION

Sous couche d'unification opacifiante et finement granitée pour fonds sains, cohérents et normalement absorbants. Travaux intérieurs neufs et d'entretien.

Particulièrement adaptée en impression de tous fonds usuels avant l'application de finitions structurées du type enduits, crépis rustiques, décoratifs garnissants ou à paillettes...

NOTA : Préférer **SWEDAFIX GRANITÉ** sur fonds poreux, érodés ou légèrement farinants.

SUPPORTS

- Fonds usuels du bâtiment convenablement préparés.
- Anciennes peintures adhérentes en bon état.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Excellente adhérence sur les supports courants du bâtiment.
- Aspect finement grainé facilitant l'application des finitions structurées.
- Opacité, rendement élevé.
- Rapidité de séchage et de recouvrement.
- Insensibilité à l'alcalinité des fonds.
- Teintable **ZOLPACHROM**.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Peinture onctueuse finement grainée.
Extrait sec	En poids : 59 ± 2 %. En volume : 38 ± 2 %.
Densité	1,51 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	2 g/l maximum. Valeur limite UE pour le produit (cat A/g) : 30 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65% HR)	Sec : 30 min. Recouvrable : 4 h.
Rendement	8 à 10 m ² /l selon nature et état de surface du support.
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 7b2. Émissions dans l'air intérieur* : A+. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Système ZOLPACHROM (Blanc / base PA).
Conditionnement	5 L - 16 L.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes /DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application. La préparation sera adaptée à l'état des supports afin d'éliminer les parties peu adhérentes ou pulvérulentes et toute trace de salissures pouvant perturber l'adhérence (brossage, ponçage, grattage, lessivage, ...)

- Fonds neufs : égrenage, brossage et dépolissage soigné.
- Béton, ciment et dérivés : ratissage / enduisage **CILD**.

Application du produit

Processus

1 couche croisée régulière pour l'obtention d'une opacité homogène. **PROLOG** sera teinté dans le ton de la finition pour masquer les éventuels dégarnis de grésage lorsqu'il s'agit d'une finition structurée ou pour éviter les nuances d'une finition paillettes.

Matériel

Rouleau spécial acrylique 13 mm, brosse.

Dilution

Produit prêt à l'emploi. Jusqu'à 5 % d'eau en application par temps froids.

Nettoyage du matériel

EAU, immédiatement après usage.

Conditions d'application

- Température ambiante et de support supérieure à 8°C (précautions si T > 35°C).
- Humidité relative inférieure à 70 %.

C. DESCRIPTION DES OUVRAGES

1. HABILLAGES ET DOUBLAGES

1.01 Confection de soffites de dimensions 20 x 20 cm

Comprenant :

- ossature en acier galvanisé comprenant les suspentes, les fers de suspensions et dispositifs de fixation nécessaires. Habillage par 2 plaques de plâtre standard BA 13 classée M1,
- renforts transversaux et couvre-joint par bande de plaque de plâtre renforts longitudinaux sur les angles. Traitement des joints et bandes armées sur arêtes,
- mise en œuvre conforme aux prescriptions et cahier des charges du fabricant.

Localisation : au droit des conduits de ventilations, suivant plans.

1.02 Habillage d'ébrasements en plaque de plâtre standard avec film étanche à l'air

Supports :

- sur murs béton neufs,
- sur ossature bois du bardage.

Comprenant :

- habillages des ébrasements de baies (jambages, linteau et tablette) de toute largeur, par plaque de plâtre BA 13 standard classé M1 fixé sur ossature métallique,
- raccords soignés avec les ouvrages de nature différente (menuiseries extérieures, etc.) ou de même nature (cloisons, gaines techniques),
- dressage à l'aide d'une règle ou au laser compris calages nécessaires,
- protection des angles saillants par bandes de renfort (papier kraft et cornières en acier galvanisé fixé par collage),
- largeur variable entre 20 cm et 60 cm,
- compté au ml.

Localisation : au droit de toutes les fenêtres de toit dans les combles.

1.03 Doublage thermo-acoustique 100 + 13 mm

Support :

- murs béton.

Comprenant :

- traçage et implantation afin d'obtenir une bonne verticalité de revêtement,
- dressage à l'aide d'une règle ou au laser compris calages nécessaires,
- protection en pied par polyane 100 microns,
- sortie des canalisations électriques,
- étanchéité à l'air au niveau des sols et plafonds,
- raccordement soigné avec les menuiseries extérieures compris joint acrylique.

Mise en œuvre par collage au mortier adhésif préconisé sur support sain d'aplomb correct et dénué de poussière, graisse, huile sec ou colle suivant prescriptions et cahier des charges du fabricant.

Caractéristiques :

- constitués de plaques de plâtre d'épaisseur 13 mm et d'une couche de laine de verre de forte densité d'épaisseur 100 mm avec une résistance : $R 2,60 \text{ m}^2\text{C}/\text{VV}$ sans pare vapeur,
- classement au feu : B-s1, do.

Localisation : dans le hall du RDC au R+2 sur la périphérie des murs des logements.

2. CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE

Comprenant :

- fixation des rails hauts et bas,
- emboîtement des montants simples ou doubles dans les rails,
- les montants de départ sont fixés sur les parois verticales,
- pose des plaques à joints décalés,
- compris bandes résilientes en tête et en pied de cloisons pour éviter toute mise en compression,
- compris pose de l'ensemble des huisseries ou bâtis dans cloisons fournis par le lot Menuiserie,
- intérieure Bois,
- habillage des ébrasements des baies dans cloison plâtre formant une finition propre.

2.01 Cloisons de distribution de type 72/48 isolée

Exigence : hauteur maximum d'emploi : 2,60 m.

Comprenant :

- parements constitués de plaques de plâtre 2 x 1 BA 13 mm standard classés M1, ossature avec montant double espacé de 60 cm,
 - laine minérale semi rigide de 45 mm d'épaisseur.
- Renforts d'ossature au droit des WC pour pose des barres d'appuis.

Localisation : cloisons de séparation des logements.

2.02 Plus-value pour mise en œuvre de plaques de plâtre hydrofugées

Comprenant :

- remplacement de la plaque de plâtre BA 13 mm standard par plaque de plâtre BA 13 hydrofugée dans la masse.

Localisation : dans les salles de bains.

2.03 Contre cloisons sanitaires

Comprenant :

- ossature métallique constituée de rails et de montants simples M36 mm d'entraxe 60 cm en acier galvanisé compris renforts intermédiaires, équerres et ossature renforcée au droit des supports d'appareils sanitaires,
- parements constitués par 2 plaques de plâtre BA 13 mm hydrofugées ou 1 plaque de plâtre BA 25 mm hydrofugée.

Mode de métré :

- contre cloison sur une hauteur de 1,40 m compris retour formant tablette, suivant plans.

Localisation : au droit de tous les WC suspendus

2.04 Cloisons en carreaux plâtre d'épaisseur 7 cm

Exigence : hauteur environ 2,50 m.

Comprenant :

- carreaux de plâtre plein d'épaisseur 7 cm,
- mise en œuvre d'un raidisseur formant chaînage en tête de cloison fixé mécaniquement,
- raccords étanches en pied, en tête et périphérie de cloisons, au droit de toutes jonctions avec un ouvrage différent.

Exécution conforme aux recommandations et cahier des charges du fabricant.

Finition par ratissage enduit de plâtre compris dans cette position.

2.04.1 Carreaux standard pour recouplement des gaines palières

Localisation : dans les gaines palières de tous les niveaux.

2.04.2 Carreaux hydrofuge

Localisation : au droit des douches du R+1 et du R+2.

3. GAINES TECHNIQUES**3.01 Confection de gaines techniques isolées**Exigences :

- indice d'affaiblissement acoustique : RA < 35 dB,
- hauteur limite d'emploi au RDC : 2,50 m.

Exécution :

- ossature en acier galvanisé ép. 0,6 mm comprenant les dispositifs de fixation nécessaires,
- habillage par 2 plaques de BA 13 classées M1 et d'une isolation acoustique en laine minérale,
- renforts longitudinaux sur les angles,
- traitement des joints et bandes armées sur arêtes,
- mise en œuvre conforme aux prescriptions et cahier des charges du fabricant,
- compris découpes à la demande des lots techniques et pour trappes de visites.

Compris rails, montants, éclisses, équerres et traverses supplémentaires et nécessaires pour un parfait achèvement

Localisation : habillage des gaines intérieures et des tableaux électriques individuels, suivant plans du maître d'œuvre.

4. PLAFONDS FIXES EN PLAQUES DE PLATREGénéralités

Les hauteurs suivant plans et coupes de l'Architecte.

Les dimensionnements et les espacements, des suspentes et ossatures primaires ou secondaires, seront calculés entièrement sous la responsabilité de l'entrepreneur, conformément aux prescriptions du fabricant, de l'avis techniques, du PV d'essai ou de tout autre certificat et à faire approuver par le maître d'œuvre dans le cas d'un éventuel calepinage. Le mode fixation des ossatures devra pouvoir supporter les différents appareillages techniques fixés au plafond et tenir compte des dispositifs parasismiques.

Plénums de hauteurs variables entre 0,30 m et 1,50 m.

Supports :

- dalle béton ou charpente bois.

Comprenant :

- mise en œuvre d'une couche d'isolant en laine minérale
- mise en œuvre d'un freine vapeur avec fixation par agrafage, puis collage périphérique pour étanchéité à l'air (Film d'étanchéité à l'air, ruban adhésif d'étanchéité, oeillet adhésif passage de gaine et mastic pose suivant recommandation du fabricant) compris retour en partie haute et basse.

Profilés d'ossature en acier galvanisé compris suspentes :

- ossature primaire,
- fourrures pour constitution d'ossature secondaire compris éclisses,
- rails et cornières nécessaires, suspentes rigides et réglables.

Habillage en plaques de plâtre avec :

- traitement des joints, bandes armées sur arêtes, découpes nécessaires,
- sujétion pour fixation soignée sur le support,
- traitement des joints de construction conformément aux prescriptions du fabricant,
- ossature éclisses et suspentes en acier galvanisé à fixer sur le plancher en béton.

Traitement acrylique des joints entre les plaques de plâtre et les éléments de menuiserie bois

Mise en œuvre conforme aux prescriptions et cahier des charges du fabricant.

4.01 Plafonds fixes lisses en plaque de plâtre étanche à l'air

Comprenant :

- mise en œuvre plane d'une plaque de plâtre standard d'épaisseur 13 mm classé M1,
- mise en œuvre de deux couches croisées d'isolant en laine minérale d'épaisseur 150 mm sur plaque de plâtre et entre charpente bois et sur dalle béton, y compris retombées d'isolation en périphérie (sur murs de façade) d'une hauteur de 35 cm environ,
- sujétions pour découpe soignée et traitement adapté de l'étanchéité à l'air au droit des poutres de la charpente passantes dans les combles au R+2.

Localisation : tous les plafonds des combles au R+2.

4.01.1 Surface isolant épaisseur 300 mm $\lambda = 0,038$ W/m.K, R = 7,9 m².K/W

4.01.2 Surface plafond plâtre

5. OUVRAGES DIVERS

5.01 Raccords de finition

Dans le cadre de cette position, l'entrepreneur devra l'exécution de tous les raccords, calfeutrement et rebordements au plâtre après le passage des autres corps d'état y compris les finitions d'enduit après le rebouchage des saignées de l'électricien. Après exécution, les raccords ne devront plus être visibles c'est à dire qu'ils devront présenter le même fini que l'enduit environnant. Les raccords seront à exécuter au fur et à mesure des ordres partiels donnés sur le tas par le maître d'œuvre dans murs et plafonds.

5.02 Trappe d'accès dans contre cloisons sanitaires

Comprenant :

- fourniture et pose de trappes constituées d'un cadre fixe et d'une partie mobile décrochable en inox,
- mise en place d'un verrou en quart de tour permettant sa condamnation,
- mise en place d'une laine minérale sur la trappe,
- mise en place de joints élastiques périphérique,
- de dimensions 50 x 50 cm.

Localisation : dans les sanitaires.

DT17 - EXTRAIT BIBLIOTHEQUE DES TEMPS UNTIAIRES

Extrait bibliothèque des temps Unitaires Entreprise	
Description	T.U
CLOISONS	
Pose de cloison de distribution à âme alvéolaire, avec plaques de plâtre standard hauteur d'étage épaisseur 50 mm, compris liaison au sol et au plafond, non compris traitement des joints.	0,45 h/m ²
Pose de cloison de distribution à ossature métallique épaisseur 72 mm, parement simple 1 plaque de plâtre standard BA 18, montant simple M36 entraxe 0,60 m, non compris isolant dans le vide de construction et le traitement des joints.	0,60 h/m ²
Pose de cloison de distribution à ossature métallique épaisseur 72 mm, parement simple 1 plaque de plâtre standard BA 13, montant doubles M48 entraxe 0,60 m, non compris isolant dans le vide de construction et le traitement des joints.	0,70 h /m ²
Pose de cloison de distribution à ossature métallique épaisseur 72 mm, parement simple 1 plaque de plâtre standard BA 13, montant simple M48 entraxe 0,40 m, non compris isolant dans le vide de construction et le traitement des joints	0,67 h/m ²
Fourniture et pose de cloison de distribution à ossature métallique épaisseur 98 mm, parement double 2 plaques de plâtre standard BA 13, montant simple M48 entraxe 0,60 m, non compris isolant dans le vide de construction et le traitement des joints.	0,80 h/m ²
Pose d'isolant laine minérale d'épaisseur 45 mm à 80 mm dans le vide de construction d'une cloison à ossature métallique.	0,05 h/m ²
Traitement des joints sur parois verticales pour plaque de plâtre, par face.	0,09 h/m ²
Pose de cloison en carreaux de plâtre allégés alvéolés épaisseur 70 mm, non compris ratissage.	0,40 h/m ²
Pose de cloison en carreaux de plâtre pleins épaisseur 70 mm, non compris ratissage.	0,44 h/m ²
Pose de cloison en carreaux de plâtre pleins épaisseur 100 mm, non compris ratissage.	0,55h/m ²
Ratissage avec enduit pelliculaire sur cloison carreau de plâtre (épaisseur 1 mm).	0,15 h/m ²
Ratissage avec enduit à l'eau sur plaque de plâtre	0,08h/m ²
Pose de contre-cloison en carreaux terre cuite 666 x 500 mm, épaisseur 50 mm, non compris ratissage.	0,40 h/m ²
Pose de contre cloison sur ossature métallique, parement simple 1 plaque de plâtre standard BA 13, montants simples M 36 entraxe 0,60 m, non compris isolant dans le vide de construction et le traitement des joints.	0,45 h/m ²
Pose de contre cloison sur ossature métallique, parement simple 2 plaques de plâtre standard BA 13, montants simples M 36 entraxe 0,60 m, non compris isolant dans le vide de construction et le traitement des joints.	0,63 h/m ²
Pose de contre cloison sur ossature métallique, parement triple 3 plaques de plâtre standard BA 13, montants simples M 36 entraxe 0,60 m, non compris isolant dans le vide de construction et traitement des joints.	0,78 h/m ²
Pose d'une trappe de visite 300 x 300 mm avec cadre à recouvrement en sapin du nord et trappe en aggloméré CTBH 16 mm avec batteuse sans clé.	0,30h/U
Pose d'une trappe de visite 500 x 500 mm avec cadre à recouvrement en sapin du nord et trappe en aggloméré CTBH 16 mm avec batteuse sans clé.	0,45 h/U

Extrait bibliothèque des temps Unitaires Entreprise	
Description	T.U
PLAFONDS	
Mise en place d'un plafond démontable, , avec dalles en plaque de plâtre prépeintes, en pose à bords feuillurés avec ossature en profilés métalliques porteurs, entretoises, cornières de rive, suspentes réglables et tiges filetées, fixation sur le support, dalles 600 x 600 mm, lisse sans perforation.	0,25 h/m ²
Pose de plafond sur ossature métallique, 1 plaque de plâtre standard BA 13 vissée sur fourrure, suspente longue, fixée sur fermettes, non compris traitement des joints.	0,55 h/m ²
Pose de plafond sur ossature métallique, 1 plaque de plâtre standard BA 13 vissée sur montant, suspente, fixée sur fermettes, non compris isolation et traitement des joints.	0,60 h/m ²
Pose de plafond plan avec ossature primaire en profilés longue portée, fourrures Stil F530, entraxe 0.60 m, avec 1 plaque de plâtre standard BA 13, non compris isolant et traitement des joints.	0,65h/m ²
Pose de plafond en briques terre cuite épaisseur 30 mm, fixations sur solivage, compris enduit plâtre.	0,65 h/m ²
Traitement de joint pour plaque de plâtre standard, pour plafond en plaques de plâtre sur ossature métallique.	0,10h/m ²
Pose d'isolation, en laine minérale d'épaisseur 150 mm	0,05 h/m ²
Pose d'isolation, en laine minérale d'épaisseur 300 mm	0,05h/m ²
GAINTE TECHNIQUE	
Pose de cloison de gaine technique verticale ép. 70 mm constitué de 2 plaques de plâtre hydrofuge BA10 de chaque côté d'un panneau de laine de roche 50 mm, fixation par l'intermédiaire de cornière, non compris traitement des joints.	0,50 h/m ²
Pose de cloison de gaine verticale à ossature métallique, parement double 2 plaques de plâtre standard BA 13, montant simple, compris isolant acoustique et traitement des joints.	0,70 h/m ²
Mise en œuvre d'une gaine technique verticale constituée d'une cloison alvéolaire 50 mm renforcés par une plaque de plâtre standard BA 13 collée à plein au mortier adhésif + isolant laine minérale 45 mm.	0,75 h/m ²
Pose de cloison de gaine verticale à ossature métallique, parement 3 plaques de plâtre standard BA 13, montant simple, compris isolant acoustique et traitement des joints.	0,80 h/m ²
DOUBLAGE	
Pose de plaque de plâtre standard BA 13 collée sur support maçonnerie.	0,25h/m ²
Pose d'une embrasure des baies en ossature métallique munie d'une plaque de BA13	0,50 h /ml
Pose d'un doublage de mur constitué de plaques de plâtre BA13 standard fixées sur ossature métallique, compris traitement des joints. Mise en place d'une isolation en laine de verre	0,65 h/m ²
Pose de doublage thermo-acoustique de mur sur ossature métallique, 1 plaque de plâtre standard BA 13 vissée sur fourrure entraxe 0,60 m, appui intermédiaire, rail pour fourrure en partie haute et basse, y compris le traitement des joints et l'isolant dans le vide de construction.	0,70 h/m ²
Réalisation d'un doublage de mur par collage de complexes constitués d'une plaque de plâtre standard BA13 et d'un isolant polystyrène épaisseur, compris traitement des joints.	0,35 h/m ²
Réalisation de soffites 200 mm x 200 mm en ossature métallique, parement 2 plaques standard BA13, compris traitements de joints.	0,40 h/ml

DT18 - COMPOSITION DES ÉQUIPES DE PLATRERIE

Pour la réalisation des plâtreries, deux équipes sont affectées à ces travaux :

L'équipe E1 composée de deux ouvriers pour les travaux :

- ébrasements : Art. 1.02,
- doublages : Art. 1.03,
- cloisonnement technique : Art 1.01, 2.03 , 2.04 , 3.01, 5.02,
- plafonds : Art. 4.01.

L'équipe E2 composée de trois ouvriers :

- cloisons : Art. 2.01 & 2.02,
- plafonds : Art. 4.01,
- raccords de finition : Art. 5.02.

Nota : pour les raccords et finitions, il est prévu un ouvrier par niveau de l'équipe E2 sur une journée de travail.

Durée de travail :

- les ouvriers travaillent 36 heures par semaine :
 - du lundi au jeudi : 8h-12h & 13h-17h,
 - le vendredi : 8h-12h,
- le temps improductif est fixé à 3% du temps de présence selon les statistiques de l'entreprise.
- le délai d'après le planning T.C.E est de 5 semaines.

DT19 - D.P.G.F DU LOT 12 - CARRELAGE - FAÏENCE

Construction d'un bâtiment de 11 logements à WITTENHEIM D.P.G.F.

1. CADRE DE DÉCOMPOSITION - BASE

N°	Désignation	U	Quantité	P.Unitaire	P.Total
1.	ÉTANCHÉITE				
1.01	Étanchéité sous revêtement mural	m ²	63,00	13,30 €	837,90 €
1.02	Étanchéité aux sols sous carrelage	m ²	17,00	12,12 €	206,04 €
2.	REVETEMENTS DE SOLS DURS				
2.01	Isolation phonique sous carrelage	m ²	167,00	8,70 €	1 452,90 €
2.02	Carrelage grès cérame				
2.02.1	Carrelage U3 P3 E2 C2 dim. 30 x 30 cm	m ²	45,00	71,57 €	3 220,65 €
2.02.2	Carrelage U3 P3 E2 C2 dim. 30 x 30 cm PN18	m ²	15,00	78,52 €	1 177,80 €
2.02.3	Carrelage U3 P3 E2 C2 dim.40 x 40 cm	m ²	235,00	74,82	17 582,70 €
2.02.4	Carrelage U4 P3 E2 C1 dim. 40 x 40 cm	m ²	35,00	82,12	2 874,20 €
3.	PLINTHES				
3.01	Plinthes droites 30 cm	ml	115,00	12,50 €	1 437,50 €
3.02	Plinthes droites 40 cm	ml	230,00	13,70 €	3 151,00 €
3.03	Plinthes droites 40 cm	ml	36,00	15,50 €	558,00 €
4.	REVETEMENTS MURAUX				
4.01	Faïence murale de dimension 20 x 20 cm	m ²	120,00	55,10 €	6 612,00 €
5.	ACCESSOIRES — OUVRAGES DIVERS				
5.01	Profil pour arrêt de revêtement	ml	30,00	9,32 €	279,60 €
5.02	Fermeture des faces non adossées des douches	m ²	2,00	13,50 €	27,00 €
5.03	Pose seule des siphons dans les douches à l'italienne	U	3	18,41 €	55,23 €
5.04	Tapis de propreté	U	4	125,00 €	500,00 €

Les prix unitaires ci-dessus sont réputés inclure 2% de compte prorata

Total Hors Taxes H.T. 39 972,52 €

Taxe sur la valeur ajoutée T.V.A. de 20,0 % 7 994,50 €

Total Toutes Taxes Comprises T.T.C. **47 967,02 €**

DT20 - RELEVÉ DES DÉPENSES RÉELLES DU LOT 12 CARRELAGE - FAÏENCES

- Main d'œuvre :

Temps improductif évalué à 15 minutes en moyenne par jour ouvré :

Date	Ouvriers	Heures de présence ouvrier sur chantier					Total
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
Du 8 au 12 Août 2016	Salomon Rouda	Congès					0
	Hamed Sassi	8	8	8	8	4	36
	Isabelle Forcioli	8	8	8	8	4	36
Du 15 au 19 Août 2016	Salomon Rouda	Férié	8	8	8	4	28
	Hamed Sassi		8	8	8	4	28
	Isabelle Forcioli		8	8	8	4	28
Du 22 au 26 Août 2016	Salomon Rouda	8	8	8	8	4	36
	Hamed Sassi	Congès					0
	Isabelle Forcioli	8	8	8	8	4	36
Du 29 Août au 2 Septembre	Salomon Rouda	8	8	8	8	4	36
	Hamed Sassi	8	8	8	8	4	36
	Isabelle Forcioli	Congès					0
Du 5 au 9 Septembre 2016	Salomon Rouda	8	8	8	8	4	36
	Hamed Sassi	8	8	8	8	4	36
	Isabelle Forcioli	8	8	8	8	0	32
Du 12 au 16 Septembre 2016	Salomon Rouda	8	8	8	8	4	36
	Hamed Sassi	8	8	8	8	4	36
	Isabelle Forcioli	8	8	8	8	4	36
Total C.H présence						512	

Déboursé Horaire par catégorie			
	Salomon Rouda	OE1	22,51 € / heure prod.
	Hamed Sassi	CP1	24,72 € / heure prod.
	Isabelle Forcioli	CE1	27,73 € / heure prod.

- La facture des matériaux et matières consommables s'élèvent à 21 988.00 € T.T.C.
- Les frais de chantier se chiffrent à 1 180,30 € HT pour le marché.
- Les frais d'opération s'élèvent à 250,00 € TTC.
- Les frais généraux : 19,30 % des coûts de production réels.
- La TVA est de 20% du montant HT.

DT21 - DONNÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA D.P.G.F. DU LOT 12

Entreprise de second œuvre de 50 salariés.

Pour l'établissement du prix du lot 12, l'entreprise s'est basée sur les données économiques de l'année précédente.

Données comptables de l'année 2015.

Chiffres d'affaires H.T = 3 350 000,00 €.

Frais de chantier : 4,30% des DS.

Montant des Frais Généraux = 504 229,00 € HT.

Frais d'opération : 0,50% du montant H.T. des travaux.

Bénéfice : 6,50 % de P.VH.T.

Données concernant le marché issu du C.C.A.P.

Marché privé à prix ferme non actualisable.

Date de remise de l'offre : 28 octobre 2015.

Date de signature du marché : 28 Novembre 2015

Lors de la phase de préparation à la réponse de l'offre :

Il a été établie que la part de la main d'œuvre $DS_{MO} = 38 \%$ des déboursés secs selon les calculs des sous détails de prix.


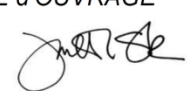
DT22 - DÉCOMPTES MENSUELS

DECOMPTE MENSUEL	Wagner ⊕ architectes architecture urbanisme environnement PERSPECTIVES SARL 1, Place de la République - 68360 SOULTZ
-------------------------	---

Identification Marché n° 23242	
Montant H.T Signé	39 972,52 €
Coefficient d'actualisation	-
Montant H.T actualisé	0,00 €
Avenant N° 01 H.T.	0,00 €
Avenant N° 02 H.T.	0,00 €
Avenant N° 03 H.T.	0,00 €
Avenant N° 04 H.T.	0,00 €
Montant Total H.T.	39 972,52 €

ENTREPRISE	CARREL'BAT
Adresse	Aéroparc 1- 17, rue Panésie 67960 ENTZHEIM
CHANTIER	Construction d'un bâtiment de 11 logements locatifs Effinergie 2 rue des Landes à Wittenheim
LOT	12 - Carrelage Faïence
SITUATION N°	1
Mois de	août-16
AVANCEMENT (%)	41%

Désignation		Travaux cumulés au mois M	Travaux cumulés au mois M-1	Situation du mois
1 - Travaux suivant marché	H.T	16 388,73 €	0,00 €	16 388,73 €
2 - Travaux avenant n° 01	H.T	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3 - Travaux avenant n° 02	H.T	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4 - Travaux avenant n° 03	H.T	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5 - TOTAL MARCHÉ	H.T	16 388,73 €	0,00 €	16 388,73 €
6 - Caution bancaire	H.T			
7 - Retenue de garantie	H.T	5%		819,44 €
8 - Compte prorata	H.T	2%		327,77 €
9 - Retenue pour retards, absences	H.T			0,00 €
10 - Reste à régler	H.T			15 241,52 €
11 - T.V.A.		20,0%		3 048,30 €
13 - TOTAL A PAYER	T.T.C			18 289,83 €


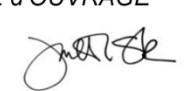
Signature s/c MAITRE d'ŒUVRE le : 02/09/2016 Observations éventuelles :		Visa du MAITRE d'OUVRAGE le : 12/09/2016	
---	---	---	---

DECOMPTE MENSUEL	Wagner ⊕ architectes architecture urbanisme environnement PERSPECTIVES SARL 1, Place de la République - 68360 SOULTZ
-------------------------	---

Identification Marché n° 23242	
Montant H.T Signé	39 972,52 €
Coefficient d'actualisation	-
Montant H.T actualisé	0,00 €
Avenant N° 01 H.T.	0,00 €
Avenant N° 02 H.T.	0,00 €
Avenant N° 03 H.T.	0,00 €
Avenant N° 04 H.T.	0,00 €
Montant Total H.T.	39 972,52 €

ENTREPRISE	CARREL'BAT
Adresse	Aéroparc 1- 17, rue Panésie 67960 ENTZHEIM
CHANTIER	Construction d'un bâtiment de 11 logements locatifs Effinergie 2 rue des Landes à Wittenheim
LOT	12 - Carrelage Faïence
SITUATION N°	2
Mois de	sept-16
AVANCEMENT (%)	100%

Désignation		Travaux cumulés au mois M	Travaux cumulés au mois M-1	Situation du mois
1 - Travaux suivant marché	H.T	39 972,52 €	16 388,73 €	23 583,79 €
2 - Travaux avenant n° 01	H.T	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3 - Travaux avenant n° 02	H.T	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4 - Travaux avenant n° 03	H.T	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5 - TOTAL MARCHÉ	H.T	39 972,52 €	16 388,73 €	23 583,79 €
6 - Caution bancaire	H.T			
7 - Retenue de garantie	H.T	5%		1 179,19 €
8 - Compte prorata	H.T	2%		471,68 €
9 - Retenue pour retards, absences	H.T			150,00 €
10 - Reste à régler	H.T			21 782,92 €
11 - T.V.A.		20,0%		4 356,58 €
13 - TOTAL A PAYER	T.T.C			26 139,51 €

Signature s/c MAITRE d'ŒUVRE le : 02/10/2016 Observations éventuelles :		Visa du MAITRE d'OUVRAGE le : 12/10/2016	
---	---	---	---

DT23 - EXTRAIT DU PLAN GÉNÉRAL DE COORDINATION

[...]

INSTALLATIONS DE CHANTIER

Les travaux proprement dits ne pourront débuter qu'après l'installation des locaux de chantier et le raccordement aux différents réseaux. **Les locaux de chantier et conteneurs de chantier seront installés le lundi de la semaine S3 (18 janvier 2016).**

Plan d'installation de chantier

Le plan d'installation des chantiers sera établi par l'entreprise titulaire du lot Gros Œuvre en concertation après avoir pris en compte les informations fournies par les autres corps d'état, notamment pour les besoins de stockage.

Dimensionnement de la base de vie

Les cantonnements seront dimensionnés en fonction de l'effectif de pointe du chantier. Les effectifs seront précisés au cours de la période de préparation, en fonction du nombre d'heures affectées au chantier par chaque entreprise et en fonction du calendrier d'exécution des travaux.

Les locaux devront correspondre aux normes en vigueur et au nombre d'intervenants maximum sur le chantier en particulier :

- des locaux vestiaires selon l'effectif maximal du chantier,
- des locaux réfectoires,
- les sanitaires.

Des dispositions seront prises en compte selon les normes en vigueur en cas de présence de personnel féminin.

D'autres locaux liés à l'organisation seront mis en place :

- une salle de réunion permettant d'accueillir 12 personnes,
- un bungalow bureau avec WC intégré dans le local pour la direction.

L'entreprise titulaire du lot Gros œuvre effectuera, pour toute la durée des travaux, un nettoyage quotidien, et plus si nécessaire. Elle est aussi chargée des fournitures des consommables d'hygiène.

Magasins / stockage clos :

Les entreprises auront la possibilité d'aménager, à titre provisoire, des magasins ou conteneurs fermés sur les aires prévues à cet effet sur le plan d'installation de chantier.

Les aménagements et la remise en état de la zone dans laquelle ils ont été créés sont à la charge de l'entreprise qui les installe.

Chaque magasin devra être identifié par le nom de l'entreprise.

Les entreprises seront tenues de libérer les zones en fonction de l'avancement des travaux.

La base de vie et les magasins seront repliés en fin de chantier le lundi de la semaine 47 (12 décembre 2016)

[...]

DT24 - RENSEIGNEMENTS ORGANISATIONNELS FOURNIS PAR LA MAITRISE D'ŒUVRE.

Lot		Informations Main d'oeuvre	Repas pris sur chantier
3	TERRASSEMENT-GROS ŒUVRE	7 hommes et 1 femme sur la durée du lot	OUI
4	CHARPENTE BOIS	4 hommes sur la durée du lot	OUI
5	COUVERTURE TUILES ET ZINC	4 hommes sur la durée du lot	OUI
6	MENUISERIES EXTÉRIEURES PVC - VOLETS	4 hommes sur la durée du lot	OUI
7	ECHAFAUDAGES	3 hommes sur la semaine S16 pour le montage 3 hommes pour le démontage en S29	OUI
8	ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE	3 hommes sur la durée du lot	OUI
9	PLATRERIE-PLAFONDS SUSPENDUS	3 hommes + 2 femmes sur la durée du lot	OUI
10	MENUISERIE INTERIEURE BOIS	2 hommes sur la durée du lot	OUI
11	SERRURERIE-MÉTALLERIE	2 hommes sur la durée du lot	OUI
12	CARRELAGE-FAIENCE	2 hommes + 1 femme sur la durée du lot	OUI
13	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	3 hommes sur la durée du lot	OUI
14	PEINTURE INTERIEURE - NETTOYAGE	3 hommes + 2 femmes semaines S36 à S38 2 femmes semaine S44	OUI
15	INSTALLATION SANITAIRES	2 hommes semaines S6, S13, S17 et S28 3 hommes semaine S26	NON
16	ÉLECTRICITE - COURANTS FAIBLES	2 hommes semaines S6, S13, S17, S26, S28, S39, S42	OUI
17	CHAUFFAGE - VMC	2 hommes semaines S6, S13, S17, S26, S28, S39, S42	OUI

DT25 - HYGIENE ET CANTONNEMENT : EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES



Hygiène et Cantonnement : Exigences réglementaires Calculé sur l'effectif maximum du chantier (Hommes / Femmes)

TYPES DE LOCAUX		Durée Chantier		MOYENS A METTRE EN OEUVRE
		<4 mois	>4 mois	
Tous locaux (base vie ou installation dans le bâtiment) <i>Article L4221-1 et R4228-12</i>		X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Aérés, éclairés et chauffés • Tenus en état de propreté constant
		X		<ul style="list-style-type: none"> • Si les locaux fixes ne sont pas adaptés, possibilité d'utiliser des véhicules de chantier, spécialement aménagés à cet effet, qui doivent pouvoir répondre aux mêmes besoins. • Pour un chantier de travaux souterrains, le local vestiaire doit se trouver au jour. • Le local en sous-sol n'est toléré qu'exceptionnellement, à défaut d'autre solution, il n'est accepté que s'il est possible de l'aérer et de l'éclairer convenablement, et de le tenir en état constant de propreté.
Local vestiaire <i>Article R4228-6</i>	Taille	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • La surface des vestiaires sera d'au moins 1m² par salarié. • 1 vestiaire par personne avec deux 2 compartiments pour les travaux insalubres et salissants* • Si l'effectif du chantier comporte des femmes, prévoir des installations distinctes.
	Armoires	X		<ul style="list-style-type: none"> • Si le chantier est trop exigu pour des armoires, possibilité de les remplacer par des patères en nombre suffisant.
	Sièges	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • En nombre suffisant (1 par salarié ou bancs)
Local réfectoire <i>Article R4228-22 à 24</i>	Tables et chaises	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Chaises munies de dossier en nombre suffisant
	Appareil de réchauffage ou de cuisson	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Chauffe-gamelle (ou tout autre matériel permettant de garder au chaud ou de réchauffer)
	Eau		X	<ul style="list-style-type: none"> • Un robinet pour 10 usagers conseillé

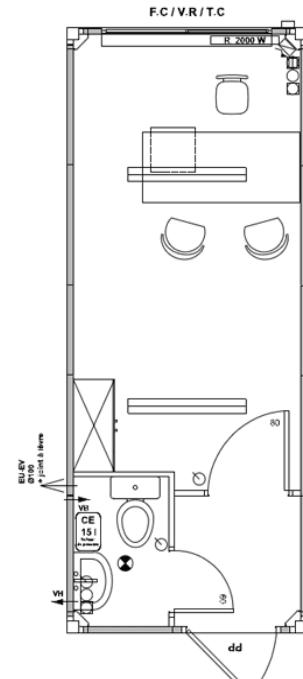
TYPES DE LOCAUX		Durée Chantier		MOYENS A METTRE EN OEUVRE
		<4 mois	>4 mois	
Local réfectoire (SUITE) <i>Article R4228-22 à 24</i>	Garde-manger ou réfrigérateur		X	<ul style="list-style-type: none"> Réfrigérateur conseillé.
Eau potable	Pour la boisson	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Eau potable fraîche, 3 litres au moins par jour et par travailleur.
Sanitaires <i>Article R4228-7 à 11</i>	Lavabos	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Lavabos, 1 au moins pour 10 travailleurs ou système de rampes équivalent. Eau courante à température réglable.
	Cabinets d'aisance (WC, urinoirs)		X	<ul style="list-style-type: none"> Un cabinet et un urinoir pour 20 (ou 2 cabinets) ou 2 cabinets pour 20 femmes avec raccordement sur réseau (collectif ou fosse). Si l'effectif comporte des femmes, prévoir des installations distinctes.
		X		<ul style="list-style-type: none"> Un cabinet chimique pour 10. Si l'effectif comporte des femmes, prévoir des installations distinctes.
	Douches	X	X	<ul style="list-style-type: none"> 1 pour 8 en cabine individuelle, pour les travaux insalubres et salissants*

*Travaux insalubres et salissants : Obligatoires pour tous chantiers où s'effectuent des travaux insalubres ou salissants listés à l'annexe de l'arrêté du 23/07/1647 modifié (article R4228-8 du code du travail). Exemple : travaux au jet de sable, travaux exposant aux poussières d'amiante, au plomb, etc. ...

DT26 - LOCATION BASES DE VIE ET CANTONNEMENTS BTP

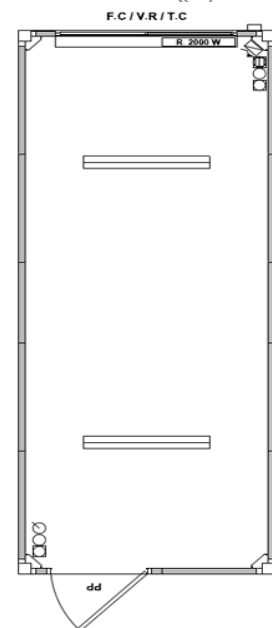
Cantonnement bureau équipé avec WC

Code produit	006307
Dimensions extérieures	6.04 x 2.44 x 2.50 ht (m)
Surface utile	12.90 m ²
Charge admissible sur plancher	250kg/m ²
Points lumineux	2
Porte extérieure	1
Fenêtre	1
Prises	3 x 230 V + 1 Téléphone
Radiateur	1 (2000 W)
Mobilier	1 Armoire 1 bureau + 3 chaises
Sanitaires	WC à l'anglaise Lavabos + chauffe-eau 15L



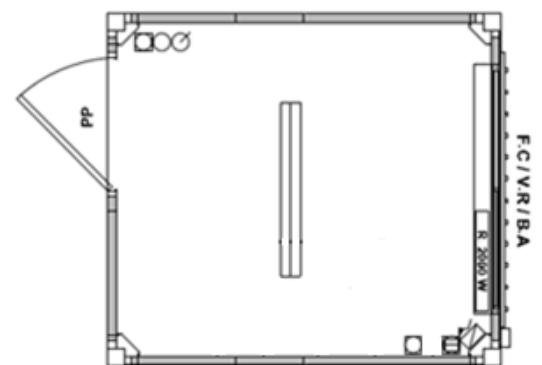
Cantonnement aménageables 12 personnes

Code produit	006 302
Dimensions extérieures	6.04 x 2.44 x 2.50 (m)
Surface utile	12.90 m ²
Effectif maxi	12
Charge admissible sur plancher	250kg/m ²
Points lumineux	2
Porte extérieure	1
Fenêtre	1
Prises	3 x 230 V + 1 Téléphone
Radiateur	1 (2000 W)
Mobilier	selon accessoires



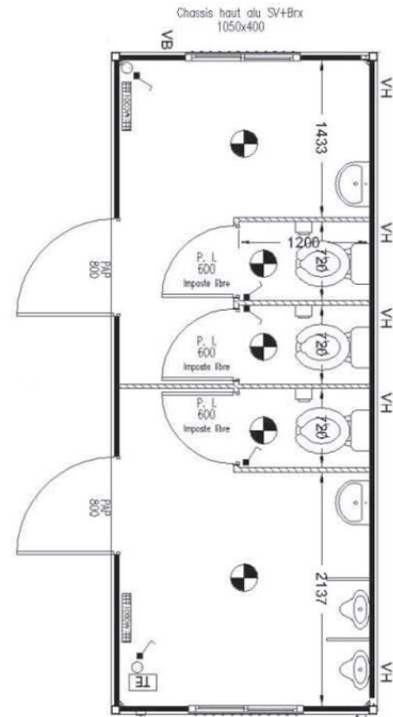
Cantonnement aménageables 4 personnes

Code produit	006 303
Dimensions extérieures	2.44 x 2.44 x 2.50 (m)
Surface utile	5.70 m ²
Effectif maxi	4
Charge admissible sur plancher	250kg/m ²
Points lumineux	1
Porte extérieure	1
Fenêtre	1
Prises	2 x 230 V + 1 Téléphone
Radiateur	1 (2000 W)
Mobilier	selon accessoires



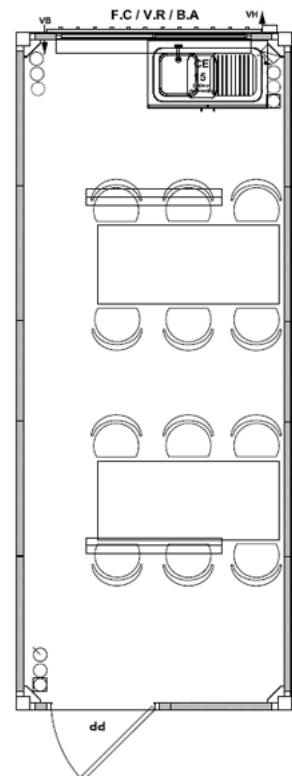
Sanitaires

Code produit	006 336
Dimensions extérieures	6.04 x 2.44 x 2.50 (m)
Surface utile	12.90 m ²
Charge admissible sur plancher	250kg/m ²
Points lumineux	5
Porte extérieure	2
Fenêtre	1
Prises	2 x 230 V
Radiateur	2 (2000 W)
Equipements sanitaires	Chauffe-eau 100L 1 compartiment : 2 WC à l'anglaise + lavabo + 1 compartiment : 1 WC à l'anglaise 2 urinoirs 1 lavabo



Réfectoire

Code produit	006 337
Dimensions extérieures	6.04 x 2.44 x 2.50 (m)
Surface utile	12.90 m ²
Charge admissible sur plancher	250kg/m ²
Points lumineux	2
Porte extérieure	1
Fenêtre	1
Prises	3 x 230 V
Radiateur	1 (2000 W)
Equipements	Evier avec chauffe-eau 15L Plaque de cuisson Micro-ondes 12 chaises 2 tables



TARIF PROFESSIONNEL

LOCATION : (Prix HT, hors assurances, hors transport)

	Code produit	006302	006303	006 307	006 333	006 334	006 335	006 336	006 337
Tarif 1 Jour :		16,00 €	12,00 €	20,00 €	22,00 €	12,00 €	20,00 €	22,00 €	16,00 €
Tarif 2 à 6 jours (prix par jour) :		15,00 €	11,00 €	18,00 €	20,00 €	11,00 €	18,00 €	20,00 €	15,00 €
Tarif 7 à 29 jours (prix par jour) :		13,00 €	10,00 €	15,00 €	18,00 €	10,00 €	15,00 €	18,00 €	13,00 €
Tarif 30 jours et plus (par jour) :		11,00 €	8,00 €	13,00 €	15,00 €	8,00 €	13,00 €	15,00 €	11,00 €

ACCESSOIRES & PRESTATIONS

Accessoires disponibles à la location

Désignation	Tarif Unitaire/jour
Chaise bois	0,11 €**
Table bois (6 personnes)	0,11 €**
Armoire vestiaire double	0,21 €**
Bureau	1,20 €**
Radiateur électrique	0,18 €**
Banc (2 places)	0,11 €**

** Les accessoires ne peuvent être loués seuls

TARIF PROFESSIONNEL

TRANSPORT : (Prix HT, hors assurances)

Tarif du transport d'un module 6,04 x 2,44 m
ou de 2 modules 2,44 x 2,44 m y.c repliement.

Rayon de 0 à 10 km	120,00 €
Rayon de 10 à 20 km	170,00 €
Rayon de 20 à 30 km	220,00 €
Au delà de 30 km	Nous contacter

DT27 - RÉPARTITION DES MONTANTS DU MARCHÉ (FOURNIES PAR LA MAITRISE D'ŒUVRE)

N° du lot	Désignation des lots	Répartition en %
3	TERRASSEMENT-GROS OEUVRE	32,31 %
4	CHARPENTE BOIS	6,57 %
5	COUVERTURE TUILES ET ZINC	5,57 %
6	MENUISERIE EXTÉRIEURE PVC - VOLETS ROULANTS	5,78 %
7	ÉCHAFAUDAGES	3,75 %
8	ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE	11,29 %
9	PLATRERIE-PLAFONDS SUSPENDUS	5,34 %
10	MENUISERIE INTÉRIEURE BOIS	2,22 %
11	SERRURERIE-MÉTALLERIE	1,56 %
12	CARRELAGE-FAIENCE	5,60 %
13	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	3,21 %
14	PEINTURE INTÉRIEURE -NETTOYAGE	4,68 %
15	INSTALLATION SANITAIRES	4,44%
16	ÉLECTRICITE - COURANTS FAIBLES	3,56 %
17	CHAUFFAGE - VMC	4,12 %
	Total =	100,00 %